



Lettre des élus FSU du CT de l'UCA n°33 – mars 2021

Conformément à leurs engagements, les élus FSU au Comité Technique de l'UCA vous adressent un compte-rendu de leurs interventions à la suite au CT qui s'est tenu le 26 mars 2021 en visio.

1/ Informations sur la campagne des entretiens professionnels

La **campagne 2020-2021 débute ce 26 mars et se terminera le 26 juin**. L'ensemble des BIATSS est concerné, titulaires comme contractuels. Les entretiens se réalisent entre un agent et son N+1. Il fait l'objet d'un compte-rendu dans lequel l'agent peut faire part de ses remarques par écrit. L'agent peut également faire un recours s'il souhaite contester les appréciations apportées par son supérieur hiérarchique. Les représentants du SNASUB-FSU sont à votre disposition si vous avez des questions ou problèmes concernant ces entretiens.

2/ Informations sur la visite de l'Inspection éducation sport et recherche à l'UCA

Les inspecteurs Santé et Sécurité au Travail (SST) ont salué la qualité des dispositifs SST, RPS (Risques Psychosociaux) et du dialogue social à l'UCA (les élus du CT n'ont pas été sollicités) mais ils ont regretté le manque de formalisation des décisions et le manque de suivi.

Il a notamment été décidé que le CHSCT (Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail) ne donnerait pas seulement des avis, mais il donnera lieu à des **votes qui devront être diffusés et appliqués**.

Les inspecteurs SST préconisent aussi la création d'un règlement intérieur de l'UCA.

3/ Réorganisation de la DRH UCA

Ce nouvel organigramme de la Direction des Ressources Humaines est à **moyen humain constant**. La FSU **s'inquiète du départ de l'ancienne responsable Handicap de l'UCA**. L'administration indique qu'elle a justement voulu renforcer la mission handicap en transférant des tâches techniques réalisées par les agents de cette mission à d'autres pôles de l'organigramme. La FSU trouve néanmoins que le nouveau responsable « Correspondant Handicap – Accompagnement Individuel – Conseiller Carrière » accumule trop de responsabilités pour pouvoir assurer correctement ses missions.

4/ Questions diverses

- La loi Dussopt d'août 2019 a retiré aux élus en CAP leur pouvoir de contrôle et d'avis sur les promotions. L'administration s'appuie maintenant sur des **Lignes directrices de gestion**, définies par académies ou universités, pour fixer les critères de promotion. Des experts sont appelés à remplacer les élus pour émettre un avis sur les dossiers. La FSU a donc demandé quand les nouvelles lignes directrices de gestion seront établies, le CT devant obligatoirement émettre un avis à leur sujet.

L'administration a répondu que le congrès social traitera de ces questions prochainement.

La Lettre d'information de l'UCA communique **les noms des personnes classées pour les promotions** (voir la [liste pour la filière Bibliothèque](#)) et dont les dossiers sont transmis au rectorat ou au ministère selon que les agents soient gérés au niveau académique ou national. Pour rappel, les anciens élus à la CPE ont été nommés « experts » par l'UCA pour les réunions préparatoires des avancements et promotions. Pour l'instant, **les anciens élus de la catégorie C** n'ont pas été sollicités car il s'agissait des Listes d'Aptitude (passage en catégorie B et A), mais ils seront consultés pour les Tableaux d'Avancement (changement de grade).

- La FSU conteste le fait que les personnels de la filières **AENES** doivent désormais réaliser un **rapport d'activité pour leurs dossiers de promotion** (Liste d'aptitude). Ils ont été insuffisamment informés et accompagnés par l'administration et beaucoup n'ont pas pu réaliser ce rapport dans les temps. L'administration regrette cette nouvelle contrainte **ministérielle** qui s'impose à l'UCA. Elle accompagnera davantage les collègues de la filière administrative lors de la prochaine campagne de promotion.

- L'évolution du régime indemnitaire avec l'harmonisation entre INP et UCA sera également discutée lors du congrès social.

Ne restez pas isolés

Rejoignez notre réseau de solidarité.

Tous les comptes-rendus des CT et de nos actions à l'UCA sont consultables sur le site du SNASUB-FSU académique : <http://www.snasub-clermont.fr/>

Pour toute question concernant ce Comité Technique ou les suivants, vos conditions de travail, votre situation personnelle, pour vous syndiquer, contactez les élus et correspondants des syndicats FSU de l'UCA.

Eric Panthou
Bibliothécaire, BU Sciences
Élu FSU Comité Technique (titulaire)
Eric.panthou@uca.fr

Viviane Ravet
Enseignant-chercheur Biologie
Élue FSU Comité Technique (titulaire)
viviane.ravet@uca.fr

Orianne Vye
Bibliothécaire, BU ESPE Chamalières
Élue FSU Comité Technique (suppléante)
Co-secrétaire académique SNASUB-FSU
orianne.vye@uca.fr

Claude Mazel
Enseignant-chercheur Institut d'informatique
Élu FSU Comité Technique (titulaire)
Secrétaire section science SNESUP UCA
mazel@isima.fr

Cyril Triolaire
Enseignant-chercheur LLSH
Secrétaire section LLSH SNESUP UCA
Cyril.triolaire@uca.fr